


# PRÉAVIS NO 11/06

*relatif au budget 2012 du SIGE*

©SIGE, août 2011

---

## Feuille de contrôle du document

No de préavis	Préavis no 11/06
Objet	Préavis relatif au budget 2012 du SIGE
Auteur(s)	Comité de direction
Délégué du Comité	M. Marcel Martin
Date de dépôt	27.10.11
Date de séance commission	Lundi 14 novembre 2011 à 18 heures
Date de votation	15.12.11
Dernier délai dépôt du rapport	Mercredi 23 novembre 2011 à 12 heures
Date d'enregistrement	13.10.11
Nom du fichier	2011_06
État	<input type="checkbox"/> En cours / <input type="checkbox"/> pour validation / <input type="checkbox"/> validé
Visa	

## Versions, Modifications

No	Chapitre	Version	Date
1	Tout	Première rédaction	27.09.11
2	Tout	Corrections suite à la séance du Codir	10.10.11



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>Objet du préavis.....</b>	<b>6</b>
1.1	Abréviations.....	6
<b>2</b>	<b>Introduction générale.....</b>	<b>7</b>
<b>3</b>	<b>Classification économique.....</b>	<b>8</b>
3.1	Analyse des charges.....	9
3.1.1	<i>Indicateurs économiques.....</i>	<i>9</i>
3.1.2	<i>Autorités et personnel.....</i>	<i>12</i>
3.1.3	<i>Biens, services, marchandises.....</i>	<i>15</i>
3.1.4	<i>Intérêts passifs.....</i>	<i>18</i>
3.1.5	<i>Amortissements.....</i>	<i>18</i>
3.1.6	<i>Imputations internes.....</i>	<i>19</i>
3.2	Analyse des produits.....	21
3.2.1	<i>Revenus du patrimoine financier et administratif (centre 42).....</i>	<i>21</i>
3.2.2	<i>Taxes, émoluments, produits des ventes (centre 43).....</i>	<i>21</i>
3.2.3	<i>Produits non financiers.....</i>	<i>21</i>
3.2.4	<i>Tâches spéciales, déchets spéciaux (centre 45).....</i>	<i>22</i>
3.2.5	<i>Autres prestations et subventions (centre 46).....</i>	<i>22</i>
3.2.6	<i>Imputations internes .....</i>	<i>22</i>
<b>4</b>	<b>Classification fonctionnelle.....</b>	<b>23</b>
4.1	Centre de charges no 101 – Conseil intercommunal, Comité de direction.....	23
4.2	Centre de charges no 111 – Administration générale.....	23
4.3	Centre de charges no 221 – Service financier.....	24
4.4	Centre de charges no 3 – Patrimoine immobilier.....	25
4.5	Centre de charges no 411 – Qualité, sécurité, environnement.....	25
4.6	Centre de charges no 413 – Bureau d'études.....	25
4.7	Centre de charges no 415 – Maintenance.....	25
4.8	Centre de charges no 421 – Inspectorat.....	26

4.9	Centre de charges no 451 – Ramassage des déchets spéciaux.....	26
4.10	Centre de charges no 460 – Assainissement, logistique.....	26
4.11	Centre de charges no 461 – Ouvrages d'assainissement VEVEY.....	27
4.12	Centre de charges no 462 – Ouvrages d'assainissement MONTREUX 27	
4.13	Centre de charges no 463 – Ouvrages d'assainissement ROCHE.....	27
4.14	Centre de charges no 465 – Traitement des boues.....	28
4.15	Centre de charges no 471 – Nettoyage du lac.....	28
4.16	Centre de charges no 670 – Abattoir, logistique.....	28
4.17	Centre de charges no 671 – Abattoir, abattages.....	28
4.18	Centre de charges no 672 – Abattoir, CCSPA.....	29
4.19	Centre de charges no 675 – Abattoir, Contrôle des viandes.....	30
4.20	Centre de charges no 810 – Distribution, logistique.....	30
4.21	Centre de charges no 811 – Sources.....	30
4.22	Centre de charges no 812 – Station de pompage des Gonelles.....	30
4.23	Centre de charges no 815 – Réservoirs et ouvrages divers.....	31
4.24	Centre de charges no 816 – Conduites.....	31
4.25	Centre de charges no 817 – Installations des abonnés.....	31
<b>5</b>	<b>Présentation du plan des investissements.....</b>	<b>32</b>
<b>6</b>	<b>Agenda du préavis.....</b>	<b>33</b>
<b>7</b>	<b>Annexe.....</b>	<b>33</b>
<b>8</b>	<b>Conclusion.....</b>	<b>34</b>

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## **1 OBJET DU PRÉAVIS**

Conformément aux articles 16, lettre b) des statuts et 75 du règlement de votre Conseil, ainsi qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les communes du 28 février 1956, modifiées par celle du 27 mai 1957, état au 1er juillet 2005, le Comité de direction soumet à votre adoption :

- Le budget d'exploitation du SIGE pour l'année civile 2012;
- le préavis relatif au budget et aux tâches spéciales du SIGE pour l'année civile 2012.

Pour votre information, le préavis est complété par le plan des investissements qui seront réalisés durant les années 2012 et suivantes.

### **1.1 Abréviations**

Dans ce qui suit, on adoptera la terminologie suivante :

BDTA	Banque de données du trafic animal
CCSPA	Centre de collecte des sous-produits animaux
ECA	Établissement cantonal d'assurance
ETP	Équivalent temps plein
IDHEAP	Institut de hautes études en administration publique
SIGE	Service intercommunal de gestion
STAP	Station de pompage
STAR	Station de relevage

## **2 INTRODUCTION GÉNÉRALE**

De façon similaire aux exercices précédents, le budget 2012 tel que présenté dans les pages qui suivent est mis en regard, d'une part, du budget 2011 et, d'autre part, des comptes 2010. Afin d'en faciliter la lecture, le budget est tout d'abord présenté sous l'angle de la classification économique, puis selon la classification fonctionnelle.

Il est finalement complété par une présentation du plan des investissements, joint pour votre information au présent préavis. En toute généralité, le plan des investissements doit être vu comme la conséquence des orientations stratégiques du service. Ce document est en cours de remaniement afin d'accroître sa cohérence par rapport aux exigences des normes ISO 9'001 auxquelles le service doit se conformer.

Pour mémoire, on rappellera encore ici que le budget du SIGE se construit selon une approche dite « base zéro ». Cela signifie que sont compris dans le budget les éléments de fonctionnement normaux du service (remplacement d'équipements, travaux de renouvellements normaux, achats de biens en fonction des besoins des unités etc.). Le budget ne prend pas en compte, sous peine de voir les charges augmenter de façon disproportionnée, les événements rares ou extraordinaires (conséquences d'une catastrophe naturelle, casse ou panne prématurée d'un équipement technique). De fait, l'étude des risques globaux dans les activités du service doit sous-tendre la construction budgétaire afin de rendre ce document le plus cohérent avec une situation de fonctionnement « normale », au sens statistique du terme.

Cette approche explique aussi certaines variations pouvant se présenter lors de comparaisons avec des exercices antérieurs, les budgets antérieurs ne conditionnant pas la réalisation du budget en cours. En clair, chaque poste budgétaire fait l'objet d'une analyse annuelle de ses besoins afin d'exprimer les besoins réels du fonctionnement du SIGE.

### 3 CLASSIFICATION ÉCONOMIQUE

L'examen du budget 2012, en regard de la nature des charges et produits, montre un excédent de produits (bénéfice) de CHF 184'117.00 .-.

Les tableaux 1 et 2 ci-après indiquent l'évolution des charges et produits des budgets 2012 et 2011 respectivement.

**Tableau 1** Différences entre les budgets 2012 & 2011 selon la nature des charges

Rubrique	2012	2011	Δ en CHF	Δ en %
Autorité et personnel	14'019'360.00	13'864'777.00	154'583.00	1.11%
Biens, services, marchandises	14'042'967.00	13'007'203.00	1'035'764.00	7.96%
Intérêts passifs	901'092.00	942'943.00	-41'851.00	-4.44%
<b>Total des charges financières</b>	<b>28'963'419.00</b>	<b>27'814'923.00</b>	<b>1'148'496.00</b>	<b>4.13%</b>
Amortissements	6'777'037.00	8'332'106.00	-1'555'069.00	-18.66%
Attributions aux fonds de renouvellement	2'411'429.00	1'015'000.00	1'396'429.00	137.58%
Imputations internes	14'578'424.00	14'267'793.00	310'631.00	2.18%
<b>Total des charges non financières</b>	<b>23'766'890.00</b>	<b>23'614'899.00</b>	<b>151'991.00</b>	<b>0.64%</b>
<b>Total</b>	<b>52'730'309.00</b>	<b>51'429'822.00</b>	<b>1'300'487.00</b>	<b>2.53%</b>

**Tableau 2** Différences entre les budgets 2012 & 2011 selon la nature des recettes

Rubrique	2012	2011	Δ en CHF	Δ en %
Revenus du patrimoine financier et administratif	624'350.00	835'061.00	-210'711.00	-25.23%
Taxes, émoluments, produits des ventes	33'762'412.00	32'561'132.00	1'201'280.00	3.69%
Tâches spéciales, déchets spéciaux	1'658'040.00	1'666'277.00	-8'237.00	-0.49%
Autres prestations et subventions	180'000.00	180'000.00	0.00	0.00%
<b>Total des produits financiers</b>	<b>36'224'802.00</b>	<b>35'242'470.00</b>	<b>982'332.00</b>	<b>2.79%</b>
Produits non financiers	1'721'200.00	1'217'600.00	503'600.00	41.36%
Prélèvements sur fonds de réserve	390'000.00	940'250.00	-550'250.00	-58.52%
Imputations internes	14'578'424.00	14'267'793.00	310'631.00	2.18%
<b>Total des produits non financiers</b>	<b>16'689'624.00</b>	<b>16'425'643.00</b>	<b>263'981.00</b>	<b>1.61%</b>
<b>Total</b>	<b>52'914'426.00</b>	<b>51'668'113.00</b>	<b>1'246'313.00</b>	<b>2.41%</b>

On notera ici que hors éléments non-financiers (imputations internes), les charges du service augmentent de 4.13%, tandis que les produits, toujours hors éléments non-financiers, augmentent de 2.79%. L'écart entre les charges et les produits du budget 2011 se réduit ainsi à 1.34%, contre 0.05% lors de l'élaboration du budget 2011.

### 3.1 Analyse des charges

#### 3.1.1 Indicateurs économiques

Comme de coutume, le SIGE applique les indicateurs proposés par la chaire de finances publiques de l'IDHEAP. Ces derniers sont les suivants<sup>1</sup>

F1 : Couverture de charges : Cet indicateur renseigne sur l'état du compte de fonctionnement. Il permet de savoir dans quelle mesure les revenus courants permettent de couvrir les charges courantes. Par conséquent, il correspond aux revenus courants exprimés en pourcentage des charges courantes.

F2 : Autofinancement de l'investissement net : L'autofinancement de l'investissement net est également un indicateur classique d'appréciation de la situation financière. Il renseigne sur la part des investissements nets que la collectivité peut financer par ses propres ressources grâce à son autofinancement, sans avoir recours à l'emprunt.

L'autofinancement est apporté par les amortissements, auxquels s'ajoute l'excédent de revenus du compte de fonctionnement (ou desquels on soustrait l'excédent de charges). L'autofinancement est ici mesuré en pourcentage de l'investissement net (investissement brut déduction faite des recettes d'investissement). Dans le cas du SIGE, l'autofinancement en francs est déterminé par la somme des charges non financières (centre 3197), des amortissements (centres 330, 331, 332), des attributions au fonds de renouvellement (centre 380), des attributions aux financements spéciaux (centre 381) + du résultat annuel, sous déduction des produits non financiers (centres 4397 et 4399.1) et des prélèvements sur fonds de réserve et de renouvellement (centres 480 et 481).

F4 : Poids des intérêts nets : Cet indicateur renseigne sur la part des recettes directes qui doivent être consacrées au paiement des intérêts de la dette, déduction faite des intérêts sur les placements du patrimoine financier. Par conséquent, il met en relation deux composantes structurelles du compte de fonctionnement, en mesurant les intérêts nets en pourcentage des recettes (fiscales) directes. Dans le cas de l'application au SIGE,

---

<sup>1</sup> La terminologie retenue est celle du rapport annuel sur le développement durable, raison pour laquelle les indicateurs sont nommés F1, F2 et F4.

cet élément est remplacé, par analogie, par les taxes uniques de raccordement, les taxes d'épuration et la vente d'eau aux abonnés.

Le tableau ci-après précise l'évolution des indicateurs de santé financière pour la période 2009 à 2012.

**Tableau 3** Indicateurs de santé financière

Indicateurs de santé financière		Budget 2012	Budget 2011	Comptes 2010	Comptes 2009
Couverture des charges	F1	100.35%	100.46%	111.17%	122.73%
Autofinancement de l'investissement net	F2	47.40%	61.80%	98.59%	136.91%
Marge d'autofinancement en CHF	-	7'261'383.-	7'427'547.-	10'541'361.-	10'440'379.-
Poids des intérêts nets	F4	2.49%	2.68%	3.37%	4.71%

L'indicateur de couverture des charges permet d'apprécier le très bon équilibre entre les revenus et les charges du service puisqu'avec une valeur légèrement supérieure à 100%, on met en évidence un léger bénéfice. On peut encore noter que les exercices budgétaires restent du côté de la sécurité en regard des résultats comptables, ce qui s'observe aisément en comparant les résultats obtenus aux boucllements des comptes par rapport aux prévisions budgétaires.

L'autofinancement reste pour sa part théoriquement trop faible et traduit normalement un recours important à l'emprunt. Dans les faits, on remarquera qu'au niveau du budget, cet indicateur évolue de 62% à 47.4%, traduisant un accroissement des investissements et renouvellements prévus pour l'année 2012. Dans les faits, c'est pour l'essentiel le projet de rénovation du bâtiment de l'Aviron qui conditionne ce résultat.

Le tableau 4 ci-après rappelle l'évolution de la marge nette d'autofinancement depuis 1998, en francs et en pourcentages.

**Tableau 4** Évolution de la marge nette d'autofinancement depuis 1998 [CHF et %]

Année	MNA [CHF]	MNA [%]
1998	8'758'271.-	74.31
1999	5'775'661.-	67.00
2000	3'456'129.-	82.64
2001	4'087'032.-	131.68
2002	4'349'872.-	72.03
2003	2'100'298.-	21.68
2004	88'103.-	1.25
2005	405'382.-	11.08
2006	3'570'618.-	309.03
2007	11'595'715.-	300.31
2008	9'304'733.-	121.63
2009	10'440'379.-	136.91
2010	10'541'361.-	98.59
2011 (selon budget)	7'427'547.-	61.80
2012 (selon budget)	7'261'383.-	47.40

### 3.1.2 Autorités et personnel

La rubrique Autorités et personnel voit son coût budgété augmenter de 1.11% par rapport au budget 2011 (tableau 5)

**Tableau 5** Évolution de la rubrique Autorités et personnel

Compte	Désignation	Budget 2012	Budget 2011	Comptes 2010	Δ budget	Δ budget (%)
<b>30</b>	<b>AUTORITES ET PERSONNEL</b>	<b>14'019'360.00</b>	<b>13'864'777.00</b>	<b>12'433'961.26</b>	<b>154'583.00</b>	<b>1.11%</b>
300	Autorités et commissions	139'250.00	139'250.00	128'778.05	0.00	0.00%
301	Personnel administratif et d'exploitation	9'828'500.00	9'840'440.00	8'753'652.25	-11'940.00	-0.12%
303	Assurances sociales	889'900.00	864'700.00	738'458.81	25'200.00	2.91%
304	Caisses de pensions et de prévoyance	1'287'300.00	1'236'600.00	1'107'368.15	50'700.00	4.10%
305	Assurances maladie et accidents	669'900.00	753'550.00	614'949.81	-83'650.00	-11.10%
306	Indemnités et remboursements de frais	233'200.00	221'300.00	187'871.55	11'900.00	5.38%
307	Prestations complémentaires de prévoyance	62'000.00	70'000.00	66'518.70	-8'000.00	-11.43%
308	Personnel intérimaire	599'250.00	497'057.00	565'033.84	102'193.00	20.56%
309	Autres charges des autorités et du personnel	310'060.00	241'880.00	271'330.10	68'180.00	28.19%

Au chapitre 301 « Personnel administratif et d'exploitation » (tableau 6), ce dernier diminue de 0.12% en regard de l'exercice précédent. Cela s'explique par des départs à la retraite de certains collaborateurs, qui ont été remplacés en 2011. Comme cela avait été précisé dans le préavis sur le budget 2011, les départs à la retraite, notamment de cadres, nécessitent une période de transition avec les nouveaux collaborateurs. En 2012, le SIGE n'aura pas de situation similaire. Cela explique ainsi les différences sur les centres assainissement et maintenance. Au niveau de l'administration, hormis le départ d'un collaborateur, une personne a été transférée sur le centre de la distribution de l'eau potable (810). Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) évoluera en 2012 de 101.41 à 101.38.

Le tableau 6 précise l'évolution de la charge salariale selon chaque centre de charges, hormis les montants relatifs aux assurances sociales, caisse de pension et autres prestations de prévoyance. Pour terminer, le tableau 7 précise l'évolution des équivalents temps plein (ETP) telle que souhaitée par votre Commission des finances.

**Tableau 6** Récapitulatif du chapitre Personnel administratif et d'exploitation

Compte	Désignation	Budget 2012	Budget 2011	Comptes 2010	Δ budget	Δ budget (%)
<b>PERSONNEL ADMINISTRATIF ET D'EXPLOITATION</b>		<b>9'828'500.00</b>	<b>9'840'440.00</b>	<b>8'753'652.25</b>	<b>-11'940.00</b>	<b>-0.12</b>
111.301	Administration générale (UAF)	1'543'290.00	1'823'600.00	1'454'284.75	-280'310.00	-15.37%
411.301	Qualité-sécurité-environnement (UQSE)	573'400.00	596'800.00	466'267.95	-23'400.00	-3.92%
413.301	Bureau d'études (UBE)	1'051'040.00	892'920.00	452'241.85	158'120.00	17.71%
415.301	Maintenance (UMA)	1'238'960.00	1'306'520.00	1'089'765.45	-67'560.00	-5.17%
421.301	Inspectorat (UQSE)	121'000.00	119'500.00	112'089.30	1'500.00	1.26%
460.301	Assainissement, logistique (UAS)	1'665'760.00	1'777'560.00	1'552'806.40	-111'800.00	-6.29%
471.301	Nettoyage du lac (UAS)	153'110.00	150'020.00	143'813.40	3'090.00	2.06%
670.301	Abattoir, logistique (UAP)	669'760.00	625'840.00	864'773.60	43'920.00	7.02%
672.301	Abattoir, CCSPA (UAP)	84'700.00	83'400.00	151'310.25	1'300.00	1.56%
675.301	Abattoir, contrôle des viandes (UAP)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%
810.301	Distribution, logistique (UR)	2'727'480.00	2'464'280.00	2'466'299.30	263'200.00	10.68%

**Tableau 7** Évolution des ETP

Rubrique/Unité	2012	2011	2010	Δ Budget
111 - Administration générale	14.20	17.49	14.30	-3.29
411 - Qualité, sécurité, environnement	6.10	6.10	4.70	0.00
413 - Bureau d'études	9.9	8.20	4.60	1.70
415 - Maintenance	13.10	13.02	12.60	0.08
421 - Inspectorat	1.00	1.00	1.00	0.00
460 - Assainissement	17.10	17.12	15.70	-0.02
471 - Nettoyage du lac	2.00	2.00	2.00	0.00
670 - Abattoir	8.38	8.38	12.30	0.00
672 - CCSPA	1.00	1.00	1.00	0.00
675 - Contrôle des viandes	0.00	0.00	0.00	0.00
810 - Distribution	28.6	27.10	28.70	1.50
<b>Total</b>	<b>101.38</b>	<b>101.41</b>	<b>96.90</b>	<b>-0.03</b>

A la suite de la réduction du volume d'activités de l'unité abattoir public et CCSPA, la marche des affaires de l'abattoir de Clarens est désormais stabilisée, ce qui explique la faible variation au niveau de la masse salariale, à l'exception du chapitre 308 « Personnel intérimaire facturé par des tiers » qui, dans le cas particulier de l'abattoir, évolue de CHF 343'557 à CHF 456'250. Ce résultat est la conséquence des prévisions d'abattage pour l'année 2012 et la stratégie mise en œuvre consistant à disposer, pour l'abattoir de Clarens, d'une certaine flexibilité en matière de ressources humaines. Il convient toutefois de noter que ce poste dépend des besoins d'abattage et peut être revu à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution du marché.

Au chapitre 309 « Autres charges des autorités et du personnel », on notera une augmentation des charges de 28.19% par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par la nécessité de formation des collaborateurs, raison pour laquelle la planification de la formation a été revue pour l'année 2012, étant entendu que certaines formations n'ont pu être suivies les années précédentes, d'une part et, d'autre part, que le renouvellement du personnel implique des besoins de formation accrue. Le compte 111.3099 regroupe différents postes initialement répartis dans les autres centres de charges. Précédemment sous-évalué, ce dernier a fait l'objet d'une adaptation cohérente avec les besoins du service. Le compte 413.3091 « Frais pour la formation professionnelle » de l'unité Bureau d'études, évolue de 142% soit CHF 10'000.- par la nécessité de procéder à une mise à jour des applications de dessins techniques impliquant la formation des collaborateurs.

Toujours dans le domaine de la formation, l'unité assainissement a vu une partie de son personnel renouvelée, suite à des départs à la retraite. Afin que les nouveaux collaborateurs puissent exercer leur activité en conformité avec les exigences légales, il est nécessaire de dispenser des formations spécifiques, que ce soit dans le domaine des canalisations, de l'exploitation des stations d'épuration, ou encore pour la manutention de produits toxiques. Ceci explique l'évolution de plus de CHF 30'000.- prévus pour la formation obligatoire de 6 nouveaux collaborateurs au sein de cette unité.

### 3.1.3 Biens, services, marchandises

Cette rubrique présente une augmentation de quelque CHF 1'035'764.-, soit 7.96% par rapport au budget 2010, contre 9.26% lors de l'exercice précédent. Le tableau 8 précise l'évolution de cette rubrique.

**Tableau 8** Évolution de la rubrique Biens, services, marchandises

Compte	Désignation	Budget 2012	Budget 2011	Comptes 2010	Δ budget	Δ budget (%)
<b>31</b>	<b>BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</b>	<b>14'042'967.00</b>	<b>13'007'203.00</b>	<b>11'392'892.60</b>	<b>1'035'764.00</b>	<b>7.96%</b>
310	Imprimés et fournitures de bureau	214'528.00	213'129.00	155'922.69	1'399.00	0.66%
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	2'497'180.00	1'993'191.00	2'101'821.76	503'989.00	25.29%
312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	2'070'925.00	2'355'334.00	2'063'130.07	-284'409.00	-12.08%
313	Autres fournitures et marchandises	2'562'660.00	2'525'700.00	1'921'804.09	36'960.00	1.46%
314	Entretien des immeubles et des infrastructures	1'416'080.00	1'563'011.00	1'262'981.11	-146'931.00	-9.40%
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	876'899.00	681'806.00	525'662.48	195'093.00	28.61%
316	Loyers et redevances d'utilisation	34'115.00	138'580.00	137'531.10	-104'465.00	-75.38%
317	Réceptions, manifestations	320'000.00	240'250.00	220'320.55	79'750.00	33.19%
318	Honoraires et prestations de services	3'970'648.00	3'221'958.00	2'922'852.51	748'690.00	23.24%
319	Taxes, cotisations et frais divers	79'932.00	74'244.00	80'866.24	5'688.00	7.66%

Le chapitre 310, « Imprimés et fournitures de bureau » présente une augmentation de 0.66% par rapport au budget 2011 et n'appelle pas de commentaire particulier.

Le chapitre 311, « Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules », présente une augmentation de 25.29% et appelle successivement les commentaires principaux suivants:

- Le centre 111.311 évolue de CHF 73'000 à CHF 145'700. La majeure partie de cet accroissement est due au renouvellement et à l'achat de mobiliers lors du réaménagement du bâtiment de l'Aviron. La majorité du mobiliers datant d'une vingtaine d'années, ainsi que la création de nouveaux bureaux imposent un tel renouvellement pour 20 places de travail.
- Le centre 415.311 évolue de CHF 236'100.- à CHF 326'000 en raison des renouvellements nécessaires du parc véhicules (cpt 415.3115).
- Les centres 4611.311 et 4612.311 présentent quant à eux des diminutions en matière d'achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien suite à l'exécution de divers travaux d'importance réalisés ou en cours de réalisation. La diminution est ainsi de CHF 42'761 pour le centre 4611.311 et de CHF 20'410

pour le centre 4612.311.

- Le centre 465.311 présente une augmentation de CHF 112'350. Elle est due à la nécessité de changer certaines pièces d'usure du convoyeur au niveau de la déshydratation des boues (CHF 100'000.-).
- Le centre 671.311 s'accroît de CHF 67'000.-, divers travaux d'entretien courant devant désormais être réalisés au sein des halles d'abattage (seuils, peinture, réfection de carrelage etc.).

Le chapitre 312, « Achat d'eau, d'énergie, de combustibles », présente des projections stables et n'appelle pas de commentaire particulier.

Le chapitre 313, « Autres fournitures et marchandises », comprend l'achat des produits de nettoyage, des produits chimiques ainsi que des achats divers regroupés sous les comptes du chapitre 3139. Depuis 2011, il inclut aussi l'achat de bétail pour l'abattoir public (cpte 671.313). Ce poste évolue de CHF 1'600'000.- à CHF 1'700'000.- pour l'achat de bétail (cpte 671.3139.1). Le solde comprend les achats de produits de nettoyage et de désinfection pour les installations de Clarens ainsi que les achats de produits chimiques.

Le chapitre 317 « Réceptions, manifestations » comprend les frais du projet de solidarité EPECS au Bénin ainsi que l'organisation de divers événements dont une journée portes-ouvertes aux Gonelles prévue au printemps 2012.

Le chapitre 318 « Honoraires et prestations de services » appelle les remarques suivantes:

- Les liaisons informatiques entre le siège social du SIGE et le centre technique de La Veyre poursuivent leur évolution. A des fins de sécurisation, il est prévu de louer une liaison par fibre optique entre les deux sites et ceci pour une durée de 20 ans, ce qui explique un montant de CHF 150'000.- prévu sur le compte 111.3182.1.
- Un montant de CHF 94'000.- est prévu au compte 413.3185.1 afin de poursuivre la migration du système d'information géographique du SIGE et des outils de

dessins techniques. Sur le même centre de charge « Bureau d'études », un nouveau compte a aussi été créé. Il s'agit du compte 413.3189 « Travaux exécutés par des tiers » qui comprend notamment les frais d'inscriptions de servitudes au registre foncier, la mise à jour du cadastre ainsi que les relevés effectués par des géomètres officiels pour un montant total de CHF 57'000.-

- A l'assainissement, deux projets importants sont désormais en cours et seront poursuivis en 2012. Il s'agit d'une part de la réalisation du Plan général d'évacuation des eaux usées intercommunal (PGEEi) pour un montant budgété global de CHF 182'000.- et l'étude de faisabilité de réaliser une STEP unique pour un montant de CHF 140'000.-
- Pour sa part, la distribution de l'eau voit le compte 810.3185 évoluer de CHF 227'000 à CHF 460'000 en raison de la poursuite d'importants projets tels que la valorisation du potentiel hydroélectrique de l'eau potable et la réalisation d'une station de traitement de l'eau aux Avants (projet TurBeau) ainsi que la finalisation du Plan directeur de la distribution de l'eau potable.

Pour mémoire, les tableaux suivants indiquent l'évolution des charges pour l'achat d'énergie (Tableau 9) et des combustibles (Tableau 10).

**Tableau 9** Évolution des charges en énergie électrique

Compte	Désignation	Budget 2012	Budget 2011	Comptes 2010	Δ budget	Δ budget (%)
<b>3123</b>	<b>Achats d'électricité</b>	<b>1'574'300.00</b>	<b>1'620'614.00</b>	<b>1'487'211.91</b>	<b>-46'314.00</b>	<b>-2.86%</b>
351	IMMEUBLE AVIRON (UAF)	1'700.00	1'700.00	0.00	0.00	0.00%
4611	STATION D'EPURATION (UAS)	285'000.00	285'000.00	262'375.96	0.00	0.00%
4612	COLLECTEURS (UAS)	45'000.00	57'000.00	39'491.69	-12'000.00	-21.05%
4621	STATION D'EPURATION (UAS)	190'000.00	195'000.00	183'663.31	-5'000.00	-2.56%
4622	COLLECTEURS (UAS)	45'000.00	50'000.00	30'408.55	-5'000.00	-10.00%
4631	STATION D'EPURATION (UAS)	286'600.00	286'600.00	259'599.48	0.00	0.00%
465	TRAITEMENT DES BOUES (UAS)	130'000.00	154'314.00	155'061.17	-24'314.00	-15.76%
671	ABATTOIR, ABATTAGES (UAP)	18'040.00	47'500.00	44'962.90	-29'460.00	-62.02%
672	ABATTOIR, CCSPA (UAP)	36'960.00	7'500.00	7'965.35	29'460.00	392.80%
810	DISTRIBUTION, LOGISTIQUE (UR)	18'000.00	18'000.00	16'453.90	0.00	0.00%
811	SOURCES (UR)	18'000.00	18'000.00	15'524.25	0.00	0.00%
812	STATION DE POMPAGE DES GONELLES (UR)	170'000.00	180'000.00	145'806.10	-10'000.00	-5.56%
815	RESERVOIRS ET OUVRAGES DIVERS (UR)	330'000.00	320'000.00	325'899.25	10'000.00	3.13%

**Tableau 10** Achat de combustibles

Compte	Désignation	Budget 2012	Budget 2011	Comptes 2010	Δ budget	Δ budget (%)
<b>3124</b>	<b>Achats de combustibles</b>	<b>195'000.00</b>	<b>285'000.00</b>	<b>235'484.71</b>	<b>-90'000.00</b>	<b>-31.58%</b>
415	MAINTENANCE (UMA)	60'000.00	50'000.00	57'057.86	10'000.00	20.00%
4611	STATION D'EPURATION VEVEY (UAS)	30'000.00	100'000.00	79'770.35	-70'000.00	-70.00%
4621	STATION D'EPURATION MONTREUX (UAS)	35'000.00	65'000.00	45'393.15	-30'000.00	-46.15%
4631	STATION D'EPURATION ROCHE (UAS)	1'000.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00%
465	TRAITEMENT DES BOUES (UAS)	1'000.00	1'000.00	2'323.55	0.00	0.00%
471	NETTOYAGE DU LAC (UAS)	8'000.00	8'000.00	4'237.85	0.00	0.00%
671	ABATTOIR, ABATTAGES (UAP)	57'000.00	57'000.00	45'101.95	0.00	0.00%
672	ABATTOIR, CCSPA (UAP)	3'000.00	3'000.00	1'600.00	0.00	0.00%

### 3.1.4 Intérêts passifs

La charge en intérêts passifs pour l'année 2011 hors intérêts à court terme (CHF 1'000.-) est estimée à CHF 901'092.- (cpte 221.3223). Le tableau 11 ci-après résume le détail des emprunts à moyen et long terme.

En 2012, un emprunt arrivera à échéance, ce qui explique la diminution substantielle de cette charge d'intérêt. Au vu de l'état des liquidités du Service, le Comité de direction envisage le remboursement de cet emprunt.

**Tableau 11** Intérêts des emprunts à moyen et long terme

Nature de l'emprunt, taux et échéance	Charge d'intérêt [CHF]
UBS, 5'000'000.- à 2.88% du 13.06.2003 au 13.06.2012	66'000.00
BCV, 3'000'000.- à 2.86% du 29.03.2006 au 29.03.2013	86'992.00
BCV, 5'000'000.- à 2.88% du 26.02.2007 au 26.02.2015	146'000.00
Komm. Kredit, 2'000'000.- à 3.345% du 01.06.2007 au 01.06.2027	66'900.00
Komm. Kredit, 3'000'000.- à 3.345% du 01.10.2007 au 01.06.2027	100'350.00
Komm. Kredit, 3'000'000.- à 3.345% du 31.03.2008 au 01.06.2027	100'350.00
Komm. Kredit, 2'000'000.- à 3.345% du 30.09.2008 au 01.06.2027	66'900.00
Komm. Kredit, 3'000'000.- à 3.345% du 31.03.2009 au 01.06.2027	100'350.00
Komm. Kredit, 2'000'000.- à 3.345% du 30.09.2009 au 01.06.2027	66'900.00
Komm. Kredit, 3'000'000.- à 3.345% du 31.03.2010 au 01.06.2027	100'350.00
Total = 26 mio au 31.12.2012	901'092.00

### 3.1.5 Amortissements

Les amortissements (centre 33) prévus pour 2012 concernent les éléments du patrimoine financier et du patrimoine administratif. Au niveau du patrimoine financier, les amortissements se réduisent à CHF 0.-, ceci en relation avec les travaux de réfection du bâtiment de l'Aviron.

Le centre 332 comprend les amortissements des travaux de renouvellement réalisés durant l'année. En 2012, le budget de ces travaux se réduit de CHF 1'467'000.- soit 23.04%. Le tableau 12 précise le détail des travaux de renouvellement.

**Tableau 12** Travaux de renouvellement

Compte	Désignation	Budget 2012	Budget 2011	Comptes 2010	Δ budget	Δ budget (%)
<b>3329</b>	<b>Travaux de renouvellement</b>	<b>4'900'000.00</b>	<b>6'367'000.00</b>	<b>4'442'310.90</b>	<b>-1'467'000.00</b>	<b>-23.04</b>
4611	STATION D'EPURATION VEVEY (UAS)	0.00	70'000.00	311'401.81	-70'000.00	-100.00
4612	COLLECTEURS VEVEY (UAS)	175'000.00	100'000.00	13'148.40	75'000.00	75.00
4621	STATION D'EPURATION MONTREUX (UAS)	250'000.00	500'000.00	92'753.50	-250'000.00	-50.00
4622	COLLECTEURS MONTREUX (UAS)	175'000.00	180'000.00	2'686.70	-5'000.00	-2.78
4631	STATION D'EPURATION ROCHE (UAS)	300'000.00	225'000.00	268'739.12	75'000.00	33.33
465	TRAITEMENT DES BOUES (UAS)	240'000.00	452'000.00	262'979.38	-212'000.00	-46.90
811	SOURCES (UR)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
815	RESERVOIR ET OUVRAGES DIVERS (UR)	760'000.00	1'540'000.00	965'490.11	-780'000.00	-50.65
816	CONDUITES (UR)	3'000'000.00	3'300'000.00	2'525'111.88	-300'000.00	-9.09

### 3.1.6 Imputations internes

Les imputations internes sont des écritures comptables permettant de répartir les charges ou recettes entre les divers centres de charges, de manière à attribuer correctement les charges et les produits s'y rapportant. Au niveau de l'exploitation, les imputations internes s'équilibrent et n'influencent donc pas le résultat.

Le centre 390 relatif aux imputations internes comprend les comptes 3901 (Imputations internes frais de personnel), 3904 (Imputations internes de loyers), ainsi que 3909 (Répartitions annuelles). Les tableaux ci-après précisent le détail des comptes 3901 et 3909.

**Tableau 13** Imputations internes frais de personnel

Compte	Désignation	Budget 2012	Budget 2011	Comptes 2010	Δ budget	Δ budget (%)
<b>3901</b>	<b>Imputations internes frais de personnel</b>	<b>6'025'400.00</b>	<b>6'080'400.00</b>	<b>5'249'687.27</b>	<b>-55'000.00</b>	<b>-0.90%</b>
111	ADMINISTRATION GENERALE (UAF)	46'500.00	6'500.00	16'797.53	40'000.00	615.38%
351	IMMEUBLE AVIRON (UAF)	2'200.00	2'600.00	9'859.48	-400.00	-15.38%
352	IMMEUBLE PIERRIER (UAF)	0.00	2'200.00	2'207.19	-2'200.00	-100.00%
411	QUALITE-SECURITE-ENVIRONNEMENT (UQSE)	15'000.00	2'100.00	10'821.75	12'900.00	614.29%
413	BUREAU D'ETUDES (UBE)	2'200.00	1'100.00	11'929.23	1'100.00	100.00%
415	MAINTENANCE (UMA)	17'400.00	6'000.00	27'161.06	11'400.00	190.00%
421	INSPECTORAT (UQSE)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%
451	RAMASSAGE DECHETS SPECIAUX (UAS)	26'700.00	22'700.00	28'097.84	4'000.00	17.62%
460	ASSAINISSEMENT, LOGISTIQUE (UAS)	386'500.00	542'500.00	344'570.11	-156'000.00	-28.76%
4611	STATION D'EPURATION (UAS)	477'600.00	531'900.00	461'417.13	-54'300.00	-10.21%
4612	COLLECTEURS (UAS)	196'200.00	148'200.00	66'910.82	48'000.00	32.39%
4621	STATION D'EPURATION (UAS)	454'900.00	465'800.00	460'832.98	-10'900.00	-2.34%
4622	COLLECTEURS (UAS)	149'200.00	133'400.00	104'058.70	15'800.00	11.84%
4631	STATION D'EPURATION (UAS)	408'900.00	448'000.00	311'525.96	-39'100.00	-8.73%
465	TRAITEMENT DES BOUES (UAS)	423'400.00	465'400.00	450'392.36	-42'000.00	-9.02%
471	NETTOYAGE DU LAC (UAS)	53'900.00	71'200.00	50'195.28	-17'300.00	-24.30%
670	ABATTOIR, LOGISTIQUE (UAP)	0.00	9'300.00	37'186.70	-9'300.00	-100.00%
671	ABATTOIR, ABATTAGES (UAP)	1'328'400.00	1'062'000.00	1'051'500.16	266'400.00	25.08%
672	ABATTOIR, CCSPA (UAP)	91'100.00	92'500.00	141'158.38	-1'400.00	-1.51%
675	ABATTOIR, CONTROLE DES VIANDES (UAP)	39'600.00	36'600.00	66'648.13	3'000.00	8.20%
810	DISTRIBUTION, LOGISTIQUE (UR)	417'700.00	546'100.00	378'284.14	-128'400.00	-23.51%
811	SOURCES (UR)	125'200.00	75'000.00	44'537.57	50'200.00	66.93%
812	STATION DE POMPAGE DES GONELLES (UR)	102'500.00	164'800.00	137'129.58	-62'300.00	-37.80%
815	RESERVOIRS ET OUVRAGES DIVERS (UR)	305'500.00	375'100.00	283'976.21	-69'600.00	-18.56%
816	CONDUITES (UR)	201'200.00	274'000.00	190'714.13	-72'800.00	-26.57%
817	INSTALLATIONS DES ABONNES (UR)	753'600.00	595'400.00	561'774.85	158'200.00	26.57%

**Tableau 14** Répartitions annuelles

Compte	Désignation	Budget 2012	Budget 2011	Comptes 2010	Δ budget	Δ budget (%)
<b>3909</b>	<b>Répartitions annuelles</b>	<b>8'540'064.00</b>	<b>8'174'433.00</b>	<b>7'928'907.80</b>	<b>365'631.00</b>	<b>4.47%</b>
111	ADMINISTRATION GENERALE (UAF)	161'650.00	161'220.00	145'130.05	430.00	0.27%
221	SERVICE FINANCIER (UAF)	0.00	9'000.00	137'541.21	-9'000.00	-100.00%
460	ASSAINISSEMENT, LOGISTIQUE (UAS)	2'657'170.00	2'626'418.00	2'734'794.42	30'752.00	1.17%
4611	STATION D'EPURATION VEVEY (UAS)	1'116'945.00	904'059.00	786'017.56	212'886.00	23.55%
4621	STATION D'EPURATION MONTREUX (UAS)	837'708.00	739'685.00	580'990.88	98'023.00	13.25%
4631	STATION D'EPURATION ROCHE (UAS)	372'314.00	410'936.00	271'893.91	-38'622.00	-9.40%
670	ABATTOIR, LOGISTIQUE (UAP)	0.00	17'800.00	309'058.86	-17'800.00	-100.00%
672	ABATTOIR, CCSPA (UAP)	142'000.00	149'890.00	157'786.23	-7'890.00	-5.26%
810	DISTRIBUTION, LOGISTIQUE (UR)	2'650'177.00	2'620'675.00	2'365'994.20	29'502.00	1.13%
812	STATION DE POMPAGE DES GONELLES (UR)	602'100.00	534'750.00	439'700.48	67'350.00	12.59%

## **3.2 Analyse des produits**

### *3.2.1 Revenus du patrimoine financier et administratif (centre 42)*

Les revenus du patrimoine financier et administratif comprennent les revenus des capitaux (centre 422), des immeubles (centre 423), des prêts et participations (centre 425) ainsi que des immeubles du patrimoine administratif (centre 427).

Ce chapitre n'appelle pas de commentaire particulier à l'exception de la réduction globale de ce poste pour un montant de CHF 211'711.- due aux travaux de transformation de l'immeuble de l'Aviron.

### *3.2.2 Taxes, émoluments, produits des ventes (centre 43)*

Ce chapitre présente un accroissement des recettes de CHF 1'201'280.-, soit 3.69% par rapport au budget 2011. Au niveau du centre 434 relatif aux taxes uniques de raccordement et taxes d'épuration, celles-ci sont stables. Dans le détail, le chapitre 460.434 (cptes 460.4342 et 460.4343) s'accroît pour l'essentiel grâce à l'effet de la signature des avenants aux conventions relatives au traitement des eaux usées entre le SIGE et la Commune de Châtel-St-Denis, ainsi qu'avec EPUBAR.

Le centre 435 s'accroît de 3.90% soit CHF 663'309.-. Les augmentations des recettes concernent pour l'essentiel les prestations d'abattage de l'abattoir de Clarens.

### *3.2.3 Produits non financiers*

Le chapitre consacré aux produits non financiers comprend les recettes sur exercices antérieurs ainsi que les produits internes sur travaux de service.

Le centre 4397 est budgété à CHF 0.- de par sa nature. Le centre 4399.1 présente une différence de CHF 503'600.-, soit une baisse de 41.36% par rapport au budget de l'exercice précédent. Ce centre revêt une grande importance dans le calcul du coût réel des projets. Or, il s'avère que trop d'heures sont aujourd'hui imputées sur les projets correspondant notamment au niveau du bureau d'études et de la distribution d'eau

potable. Dans le cadre de la mise à jour de certaines procédures, une comptabilité de projet est progressivement mise en place afin d'améliorer l'adéquation entre le temps imputé et le temps consacré à la réalisation de projets.

#### *3.2.4 Tâches spéciales, déchets spéciaux (centre 45)*

Les deux rubriques 451 et 452 concernant le budget des tâches spéciales sont présentées pour mémoire dans ce préavis, les éléments ayant été transmis aux municipalités des communes concernées.

#### *3.2.5 Autres prestations et subventions (centre 46)*

Cette rubrique comprend la contribution à l'élimination des déchets carnés (subvention de la BDTA). Cette dernière reste identique au montant prévu au budget 2011 et n'appelle pas de commentaire particulier.

#### *3.2.6 Imputations internes*

Les imputations internes ont été commentées au § 3.1.6.

## **4 CLASSIFICATION FONCTIONNELLE**

Le chapitre précédent a permis de présenter le budget sous l'angle de la nature de ses charges et produits, sans pour autant en préciser les éléments spécifiques pour chaque centre de charges. Cette partie reprend les différents centres de façon systématique en y apportant, le cas échéant, les commentaires adéquats.

### **4.1 Centre de charges no 101 – Conseil intercommunal, Comité de direction**

Ce centre, qui comprend les aspects financiers ayant trait aux activités du Conseil intercommunal et du Comité de direction, n'appelle pas de commentaire particulier. Les montants inscrits au budget sont par ailleurs les mêmes que ceux du budget précédent.

### **4.2 Centre de charges no 111 – Administration générale**

Le coût global du centre 111 se réduit de CHF 220'975.-, soit 6.85% par rapport au budget 2011. Les principales modifications portent sur la réduction de la charge salariale due au transfert d'un collaborateur sur le centre 810 et le départ à la retraite d'une autre personne. Le compte 111.3099 « Charges diverses du personnel » est pour sa part ajusté aux dépenses réelles constatées les années précédentes, de même que le compte 111.3101 « Imprimés et fournitures de bureau ». Le compte 111.3102 « Livres, journaux et frais d'annonces » regroupe tous les abonnements à des revues ainsi que les frais d'annonces et les achats d'ouvrages techniques pour l'entier du service, étant réservé l'acquisition de normes et de protocoles pour le laboratoire toujours inscrits au budget de l'unité Qualité, sécurité et environnement.

Le compte 111.3109 reprend les éléments du budget 2011, le projet de réalisation de l'ouvrage relatif sur les Gonelles n'étant pas achevé. Le compte 111.3111 comprend l'achat de mobilier à la suite des transformations du bâtiment de l'Aviron comme déjà précisé précédemment. Ce montant sera financé par un prélèvement sur le fonds de réserve pour le renouvellement du mobilier (compte 111.4801.101) pour lequel un montant de CHF 300'000.- est à disposition.

Au chapitre des achats et de renouvellement du matériel informatique, le tableau 15 ci-après présente une vue globale à l'échelle du service. D'une manière générale, ce poste n'appelle pas de commentaire particulier dans la mesure où les principales acquisitions informatiques sont constituées par le renouvellement normal de postes bureautique et de serveur. On notera à ce sujet que le SIGE limite les frais de licence des logiciels par le biais d'une politique visant à utiliser, dès que faire se peut, des logiciels dits « open source ».

**Tableau 15** Récapitulatif des achats de matériel informatique

Compte	Désignation	Budget 2012	Budget 2011	Comptes 2010	Δ budget	Δ budget (%)
<b>3111.1</b>	<b>Achats de matériel informatique</b>	<b>73'000.00</b>	<b>64'850.00</b>	<b>91'884.13</b>	<b>8'150.00</b>	<b>12.57%</b>
101	CONSEIL INTERCOMMUNAL, COMITE DE DIRECTION (UAF)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%
111	ADMINISTRATION GENERALE (UAF)	43'200.00	59'850.00	38'101.83	-16'650.00	-27.82%
411	QUALITE-SECURITE-ENVIRONNEMENT (UQSE)	1'800.00	0.00	0.00	1'800.00	0.00%
413	BUREAU D'ETUDES (UBE)	15'000.00	0.00	40'757.85	15'000.00	0.00%
415	MAINTENANCE (UMA)	8'000.00	0.00	0.00	8'000.00	0.00%
460	ASSAINISSEMENT, LOGISTIQUE (UAS)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%
670	ABATTOIR, LOGISTIQUE (UAP)	4'750.00	4'750.00	12'408.45	0.00	0.00%
672	ABATTOIR, CCSPA (UAP)	250.00	250.00	616.00	0.00	0.00%
810	DISTRIBUTION, LOGISTIQUE (UR)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%

Le compte 111.3170 est budgété à CHF 70'000.- en prévision de la journée portes-ouvertes des Gonelles prévue en mai 2012.

Le compte 111.3179.01 comprend la participation du SIGE au projet de solidarité au Bénin en partenariat avec Helvetas (projet EPECS). La contrepartie de ce montant se trouve sur le compte 111.4809.902. Dans ce cadre et avant d'engager toute nouvelle dépense liée au projet de solidarité, le Comité de direction soumettra à votre Conseil un préavis portant sur la poursuite de cette activité en partenariat avec Helvetas (projet EPECS II). Ce préavis sera déposé durant le premier trimestre 2012.

#### 4.3 Centre de charges no 221 – Service financier

Ce centre, qui comprend les aspects strictement financiers du service, tels que intérêts des emprunts, réserves des placements et frais bancaires, n'appelle pas de commentaire particulier.

Les intérêts des emprunts font par ailleurs l'objet du tableau 11 du chapitre 3 du présent préavis.

#### **4.4 Centre de charges no 3 – Patrimoine immobilier**

Ce centre de charges n'appelle pas de commentaire particulier. Concernant les travaux qui sont actuellement en cours de réalisation pour la réfection de l'immeuble de l'Aviron, le produit généré par cet immeuble évolue de CHF 413'117.- à CHF 0.-, par l'attribution du fonds d'entretien de l'immeuble d'un montant de CHF 396'429.- (pte 351.3803.103) ainsi que par la réduction des recettes du loyer du bâtiment du fait de la réduction des surfaces locatives durant la phase transitoire du chantier. Le compte 351.4231 « Loyers du bâtiment » est ainsi réduit à CHF 437'439.- contre CHF 625'000.- selon le budget 2011.

#### **4.5 Centre de charges no 411 – Qualité, sécurité, environnement**

Ce centre présente peu de changements par rapport à l'année précédente hormis les ajustements relatifs aux imputations internes des frais de personnel qui passent de CHF 602'400 en 2011 à CHF 517'400 selon le budget 2012.

#### **4.6 Centre de charges no 413 – Bureau d'études**

Le bureau d'études, unité nouvellement créée en 2011 en remplacement du bureau technique, voit le nombre de ses collaborateurs croître de 8.2 ETP à 9.9 ETP pour les besoins du service, ceci explique l'augmentation du compte 413.3011 qui passe de CHF 891'000.- à CHF 1'049'000.- pour l'exercice 2012. Le compte 413.3185.1 passe pour sa part de CHF 0.- à CHF 94'000.- en prévision de la migration du système informatique de gestion des données géoréférencées (SIT) du service. Cette mise à jour est rendue nécessaire par le fait que le système actuel a atteint son seuil d'obsolescence, rendant ainsi l'outil actuel incompatible avec un certain nombre d'autres applications.

#### **4.7 Centre de charges no 415 – Maintenance**

En regard du budget de l'année précédente, ce centre ne subit pas de modifications et n'appelle pas de commentaire particulier.

#### **4.8 Centre de charges no 421 – Inspectorat**

Ce centre fait l'objet du budget relatif aux tâches spéciales, précédemment envoyé aux communes concernées.

#### **4.9 Centre de charges no 451 – Ramassage des déchets spéciaux**

Ce centre fait l'objet du budget relatif aux tâches spéciales, précédemment envoyé aux communes concernées.

#### **4.10 Centre de charges no 460 – Assainissement, logistique**

Deux grands projets incombent à cette unité. Il s'agit d'une part, du Plan général d'évacuation des eaux intercommunal PGEEi, et d'autre part, de l'étude de faisabilité d'une STEP unique et des variantes possibles telles que la transformation des stations actuelles en regard des modifications de la législation dans le domaine du traitement des eaux usées et des besoins du service. Ces deux projets se traduisent par l'évolution du compte 460.3185 « Honoraires » qui passe de CHF 200'000.- à CHF 342'000.- pour 2012.

Cette évolution et les besoins de financement pour des travaux futurs conduisent aussi le Comité de direction à proposer, au vu des bons résultats de ce secteur, d'attribuer un montant de CHF 2'000'000.- au compte 460.3811.111 « Attrib. au fonds investissements futurs assainissement ». Enfin, si les taxes d'épuration restent stables, les prestations aux commune non membres poursuivent leur évolution positive suite à la signature d'avenants aux conventions avec EPUBAR (Association de communes regroupant Noville, Chessel, Rennaz, Villeneuve et Roche) et la Commune de Châtel-Saint-Denis. Le compte 460.4343 évolue de CHF 287'971.

#### **4.11 Centre de charges no 461 – Ouvrages d'assainissement VEVEY**

Ce centre de charges comprend, d'une part, la station d'épuration de l'Aviron (centre 4611), d'autre part, le réseau de collecteurs (centre 4612).

Il présente peu d'évolution pour l'année 2011, dans la mesure où ses tâches de charges présentent un caractère répétitif. On notera cependant que le centre 4611.3154 évolue de CHF 20'910.- à CHF 124'080.-, la révision complète de tableaux électriques devant être réalisée (CHF 100'000.-).

#### **4.12 Centre de charges no 462 – Ouvrages d'assainissement MONTREUX**

Ce centre de charges comprend, d'une part, la station d'épuration de Montreux (Pierrier centre 4621), d'autre part, le réseau de collecteurs (centre 4622).

Au chapitre des travaux de renouvellements à la STEP de Montreux (centre 4621.3329), on mentionnera :

- L'adaptation de la télégestion et la programmation des automates pour CHF 200'000.-;
- l'échange des membranes des diffuseurs d'air pour CHF 50'000.-.

Au niveau de l'entretien des collecteurs pour le réseau de Montreux, compte 4622.3329, il est prévu de réhabiliter :

- La télégestion et la programmation des automates pour CHF 75'000.-;
- le collecteur 5'003 pour CHF 100'000.-.

#### **4.13 Centre de charges no 463 – Ouvrages d'assainissement ROCHE**

Ce centre de charges comprend uniquement la station d'épuration de Roche (Jaquetan).

Au niveau des travaux de renouvellement compte 4631.3329, il est prévu de procéder à :

- Réfection des installations de pompage pour CHF 100'000.-;

- entretien des bétons et des biofors pour CHF 200'000.-;

#### **4.14 Centre de charges no 465 – Traitement des boues**

Au niveau des travaux de renouvellement, compte 4631.3329, il est prévu de procéder aux travaux suivants :

- La télégestion et la programmation des automates pour CHF 240'000.-

Le compte 465.3154 s'accroît de CHF 46'520 à CHF 69'500.-. Cette augmentation se justifie par les besoins de remplacer certains équipements dans le cadre des projets mentionnés ci-dessus soit par exemple la pompe no1 et la conduite de la fosse de réception des boues ainsi que de procéder à l'extraction du chapeau des bâches de stockage.

#### **4.15 Centre de charges no 471 – Nettoyage du lac**

Ce centre fait l'objet du budget relatif aux tâches spéciales précédemment envoyé aux communes concernées.

#### **4.16 Centre de charges no 670 – Abattoir, logistique**

Comme déjà annoncé à plusieurs reprises, l'exploitation de l'abattoir de Clarens a toujours été péjorée par les frais financiers engendrés par le projet de transformation de l'infrastructure. Aujourd'hui, certains emprunts étant remboursés et certains amortissements réalisés, la situation comptable s'en trouve améliorée. En ajoutant à cela la poursuite des efforts en matière d'économie et une recherche constante de productivité, le centre 670 affiche un résultat plus que satisfaisant.

#### **4.17 Centre de charges no 671 – Abattoir, abattages**

Ce centre de charges doit toujours être évalué avec prudence, puisqu'il comprend notamment les recettes d'abattage et autres prestations réalisées par l'abattoir. Le compte 671.3139 relatif à l'achat de bétail par le SIGE évolue de CHF 1'600'000.- à CHF 1'700'000. En contrepartie, les recettes, selon les estimations de la marche des

affaires, évoluent de CHF 3'200'000.- à CHF 3'700'000.-. On notera ici que les mécanismes mis en place au sein de l'abattoir de Clarens lors de sa restructuration en 2010 permettent désormais un fonctionnement beaucoup plus souple en faisant notamment appel à des collaborateurs temporaires. En terme économique, cette conversion de charges fixes en charges variables signifie par exemple que lors d'une baisse de la demande de viande impliquant une baisse des recettes, celle-ci s'accompagne aussi d'une réduction des charges (achat de bétail et masse salariale).

Concernant les recettes, le compte 671.4356 se présente comme suit :

Compte 671.4356	CHF
Triperie	110'000.-
Désossage	140'000.-
Déchets d'abattage	40'000.-
BDTA	15'000.-
Pesages, transports	130'000.-
Vente production	1'400'000.-
Abattages	1'200'000.-
Vente carcasses	665'000.-
<b>TOTAL</b>	<b>3'700'000.-</b>

#### 4.18 Centre de charges no 672 – Abattoir, CCSPA

Pour mémoire, ce chapitre créé en 2008, comprend les frais de fonctionnement du Centre de collecte des sous-produits animaux, soit le salaire des collaborateurs affectés à l'équarrissage, ainsi que les frais d'exploitation du CCSPA. Intégrés jusqu'en 2008 dans les comptes de l'abattoir, ces frais d'exploitation reviennent à la charge exclusive des communes, comme stipulé dans les articles 27 et 27e de la Loi cantonale d'application du 25.05.1970 de la législation fédérale sur les épizooties (LVLFE). Le coût de ce centre évolue toutefois, compte tenu de l'attribution des amortissements des installations conformément aux exigences légales. Par rapport au budget 2011, ce centre n'évolue guère et n'appelle pas de commentaire particulier.

#### **4.19 Centre de charges no 675 – Abattoir, Contrôle des viandes**

Ce centre de charges présente peu de différences par rapport au budget 2010 et n'appelle donc pas de commentaire particulier.

#### **4.20 Centre de charges no 810 – Distribution, logistique**

Le compte 810.3011 évolue de CHF 2'411'000.- à CHF 2'675'000.- suite à des mouvements de personnel. Le compte 810.3116 « Achats d'équipement et matériel de laboratoire » s'accroît de CHF 55'300.- à CHF 145'800.-, par les besoins de remplacement d'équipements de laboratoires (remplacement de l'autoclave et des sondes pH) ainsi que par l'achat d'un analyseur carbone pour CHF 70'000.-.

Les frais liés aux honoraires et autres études techniques s'accroissent aussi, par la nécessité de poursuivre l'élaboration du Plan directeur de la distribution de l'eau potable (CHF 100'000.-) ainsi que pour le projet TurBeau (CHF 230'000.-).

Au niveau des recettes, celles-ci ont été estimées en fonction des résultats des années précédentes. La vente de l'eau aux abonnés reste stable pour l'année 2012 tandis que les taxes uniques de raccordement évoluent de CHF 1'000'000.- à CHF 1'250'000.-

#### **4.21 Centre de charges no 811 – Sources**

Ce centre de charges présente peu de différences avec le budget 2010 et n'appelle pas de commentaire particulier.

#### **4.22 Centre de charges no 812 – Station de pompage des Gonelles**

Ce centre de charges présente peu de différences avec le budget 2010 et n'appelle pas de commentaire particulier.

#### **4.23 Centre de charges no 815 – Réservoirs et ouvrages divers**

On notera ainsi que le compte des travaux de renouvellement comprend (compte 815.3329):

- L'extension du réseau de télécommande pour CHF 100'000.-;
- la réfection du réservoir de Jaman pour CHF 150'000.-;
- la réfection du réservoir de Sonloup pour CHF 165'000.-;
- la mise en conformité du réservoir de Nant pour CHF 75'000.-;
- l'adaptation du réservoir de St-Pierre pour CHF 170'000.-
- la réfection de la télécommande Sonloup-Pacoresse-Orgevaux pour CHF 100'000.-.

#### **4.24 Centre de charges no 816 – Conduites**

Ce centre de charges présente peu de différences avec le budget 2011 et n'appelle pas de commentaire particulier.

#### **4.25 Centre de charges no 817 – Installations des abonnés**

Ce centre de charges présente peu de différences avec le budget 2011 et n'appelle pas de commentaire particulier à l'exception de la correction apportée au compte 817.4356 « Facturation de services à des tiers »

## **5 PRÉSENTATION DU PLAN DES INVESTISSEMENTS**

Est qualifiée en général de dépense d'investissement celle qui accroît la valeur du patrimoine et dont l'utilité s'étend sur une longue période. Cette notion d'investissement suppose une certaine vision de l'avenir. Le plan général des investissements est donc un élément clé de la planification financière des activités du service.

Depuis quatre ans, le SIGE met à jour un plan des investissements et des renouvellements basé sur un horizon temporel de 10 ans environ. Le document, couplé à l'évolution des budgets successifs de fonctionnement, permet d'évaluer les besoins en trésorerie, ainsi que l'évolution du niveau des emprunts. Un tel document permet aussi d'anticiper les futures évolutions tarifaires des prestations du service.

## **6 AGENDA DU PRÉAVIS**

Séances de la Commission : Lundi 14 novembre 2011 à 18 heures

Dernier délai dépôt du rapport : Mercredi 23 novembre 2011 à 12 heures

Délégué du Comité de direction : M. Marcel Martin

## **7 ANNEXE**

- Budget d'exploitation du SIGE pour l'année 2012
- Plan des investissements

## **8 CONCLUSION**

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante:

### **LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIGE**

**VU** le préavis no 11/06 relatif au budget 2012 du SIGE,

**VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

#### **décide**

1. D'adopter le budget d'exploitation du SIGE pour l'année 2012.



#### **Au nom du Comité de direction**

**Le Président**

**Le Directeur Exécutif**

**Marcel Martin**

**Christophe Higy**